
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 26 AVR 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00303 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Adjoints des Affaires Culturelles, session 2024.**

Ce sont :

ADJOINTS DES AFFAIRES CULTURELLES

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SANDWIDI JUDICAËL	104398	B10376711	23/03/83
2°	NION YIRHOUGUIE ROLAND	332980	B11095014	04/05/86
2°	KONKOBO TEGAWINDE ROGER	265699	B15267692	29/12/82
4°	MARE FATIMATA	222037	B10465163	16/03/79
5°	MOSSE NINA ROSE NATHALIE	267296	B18927615	04/07/85
6°	SANOGO FOUSSENI	256225	B10326145	23/01/82
6°	ZAGRE ARMEL CAMILLE	328675	B6640275	01/10/88
8°	OUATTARA AIDA	372198	B16141377	18/01/84
8°	PAGBELEGUEM MOUSSA	372897	B11559210	25/10/87
8°	BEYEN PINGUEDEWENDE ANGELE MARIE	251104	B10451088	08/01/79
8°	COMPAORE JEAN PAUL	332675	B11518751	02/01/92

Arrêté la présente liste à 11 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

ADJOINTS DES AFFAIRES CULTURELLES

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon